

rable collègue veut maintenant rattacher à ce projet une question accessoire à titre d'excuse pour l'établissement de cette importante institution. S'il tient à assurer le succès de l'extraction des résidus de goudron provenant du gaz, la minime subvention accordée à l'université de la Saskatchewan aboutira à tous les résultats que produirait son projet d'institution. La même observation s'appliquerait au sable bitumineux de l'Athabasca. Si mon honorable collègue désire obtenir des renseignements qui puissent aboutir à l'utilisation du sable bitumineux, une minime subvention accordée à l'université de l'Alberta produirait probablement de meilleurs résultats que ne le ferait l'institution dont il propose la création. L'heure ne se prête pas à l'inauguration d'une institution qui nécessitera des frais élevés, abstraction faite des résultats qu'elle pourrait produire. Le crédit dont il demande l'ouverture n'est pas fort élevé: ce qui est critiquable, à mon avis, c'est le principe même, c'est la création de nouvelles dépenses et le grossissement du budget en ces heures critiques, alors que nous prêchons ou prétendons recommander au public la nécessité de l'économie, pour les besoins de la guerre.

Le très hon. sir GEORGE FOSTER: La proposition à l'étude tend à accorder une subvention affectée à l'extraction de la benzine et du toluène du gaz de houille, au moyen d'absorbants, dans le but de déterminer avec précision la quantité de ces composés. Il existe dans le gaz de houille des différentes villes de ce continent une notable quantité de ces deux composés, surtout du premier. Ces précieux dérivés se perdent dans les gazogènes et la solution de ce problème serait d'un avantage inappréciable. Il s'agit d'accorder à l'université du Manitoba, une subvention qui sera utilisée sous la direction d'un de ses professeurs, et c'est là précisément ce qu'il faut faire, de l'avis de mon honorable ami. La subvention accordée est sous la surveillance du conseil consultatif. Il ne s'agit pas d'une subvention tendant à venir en aide à l'université mais d'une somme affectée à un but spécial.

La séparation du goudron, du sable bitumineux est une autre question importante. Si l'on réussissait à résoudre ce problème, l'ouest en bénéficierait énormément. La subvention que doit recevoir cette université sera soumise à la surveillance du professeur compétent qui est au courant de la question et se livre à des recherches en ce moment. Cette aide lui permettra de faire aboutir ses travaux. Voilà le principe que nous invoquons et cela répond à l'objection

formulée par mon honorable ami dans une partie de ses observations.

L'hon. M. OLIVER: L'observation formulée par le ministre au sujet des subventions aux universités confirme ce que j'ai dit: c'est au moyen de minimes subventions accordées aux universités qu'on peut s'attendre à obtenir des résultats pratiques. Je ne suggère pas au ministre d'accorder des subventions aux universités à l'égard de la solution de ces problèmes, mais s'il se sent enclin à prendre quelque initiative, qu'il accorde aux universités des subventions affectées à ces objets. Qu'il n'impose pas au pays, à pareille heure, une dépense de \$91,000 pour l'établissement de cette institution, sans compter ce que coûtera son administration, alors que tout ce qu'il demande aujourd'hui pour le sable bitumineux se résume à \$1,500. Il faudra sans doute consacrer une somme du même chiffre aux travaux de recherche, se rattachant à l'extraction du goudron du gaz, en calcinant la paille, et peut-être la même somme à l'extraction du gaz de houille. Ce sont là de minimes crédits et personne sans doute ne s'opposera à une dépense affectée à de pareils objets. Que le ministre exécute ces dépenses, s'il le veut et le pays l'approuvera; mais qu'il n'aille pas grever le pays d'une dépense de \$100,000 dans le but d'affecter quatre ou cinq mille dollars à des travaux de recherche.

M. MACLEAN (Halifax): La dépense de \$100,000 affectée à des recherches scientifiques au Canada n'est nullement critiquable, si nous avons l'organisation voulue. Si les travaux de la commission aboutissent à un résultat pratique, il est fort possible qu'une dépense de \$100,000 donne un rendement de \$1,000,000.

Je crois qu'un des meilleurs exemples de la valeur de travaux scientifiques pour un pays est ce qu'a accompli feu M. Saunders du département de l'Agriculture. M. Saunders a obtenu pour le Canada une semence de blé qui mûrit quelques semaines plus tôt qu'aucun autre blé connu avant cette époque au Canada.

M. SCHAFFNER: De quel blé s'agit-il?

M. MACLEAN (Halifax): Je ne sais pas quel est le nom de ce blé, mais j'ai vu dans les publications du Gouvernement que, grâce aux travaux de M. Saunders, on avait obtenu un blé spécial qui mûrissait beaucoup plus tôt au Canada, qu'aucun autre blé connu auparavant. Je ne savais pas que ce fait pouvait être mis en doute. Je pourrais facilement retrouver l'écrit dans lequel des personnes très compétentes assurent que le